



Madame la Ministre déléguée  
auprès du Premier ministre,  
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 24 mars 2026

**Objet : Question parlementaire n°3769 du 13 mars 2026 de Madame la Députée Paulette Lenert et Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo concernant « Accès à la rééducation et à la réadaptation au Rehazenter »**

Madame la Ministre,

En date du 13 mars 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder à mes services une prolongation du délai de réponse jusqu'au jeudi 12 mai 2026, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Deprez